



N° Adhésion : 1932965

Pour toute demande ou réclamation,
accueil téléphonique du lundi au vendredi
de 9h à 18h sans interruption

04.42.91.62.00

(numéro d'appel non surtaxé)

BULLETIN D'ADHÉSION

VALANT INFORMATIONS ET CONSEILS PRÉALABLES À LA VENTE ET DISPOSITIONS PARTICULIÈRES L520-1 DU CODE DES

DESIGNATION DE L'ADHERENT

 M. Mme Mlle :

Nom ou raison sociale : PICOT

Prénom : SYLVIE

Date et lieu de naissance : 01/01/1964 à SOISSONS

N° Siren :

N° de téléphone fixe :

E-mail : picot.sylvie@sfr.fr

Adresse : 32 RUE DABREMONT

Code Postal : 02880 Localité : CUFFIES

INFORMATION PRESCRIPTEUR

Nom du point de vente : L'ESPACE MOBILE ... VIVRE MOBILE

Code distributeur : .00000049

Code vendeur :

Cachet du point de vente :

MOBILE SECURITY est une assurance de dommage qui vous permet en cas de survenance de l'un des événements décrits dans les formules ci-dessous, d'être garanti contre les dommages matériels et/ou pertes pécuniaires subis par votre appareil garanti. 4 formules de garantie sont proposées et se déclinent en fonction du niveau plus ou moins élevé de protection souhaité. Votre choix se fera en cochant la case correspondante :

PREMIUM : Dommage accidentel à hauteur de 180€ - Vol avec agression & Vol avec effraction à hauteur de 180€ - Utilisation frauduleuse de la ligne à hauteur de 500€ - Remplacement de la carte SIM à hauteur de 25€ - La prise en charge des frais de port du matériel endommagé à hauteur de 10€. Cette formule est limitée à l'indemnisation de 1 Sinistre par an et au plafond annuel de la garantie mise en jeu.
Cotisation : 3€ / mois — 36€ / an

MEDIUM : Dommege & Oxydation accidentels sans plafond - Vol avec agression & Vol avec effraction & Vol à la tire sans plafond - Utilisation frauduleuse de la ligne à hauteur de 3000€ - Remplacement de la carte SIM à hauteur de 25€ - La prise en charge des frais de port du matériel endommagé à hauteur de 10€. Cette formule est illimitée en nombre d'indemnisation de Sinistre par an et limitée au plafond annuel de la garantie mise en jeu.
Cotisation : 6€ / mois — 72€ / an

PLATINIUM : Dommege & Oxydation accidentels sans plafond - Vol avec agression & Vol avec effraction & Vol à la tire & Vol à la sauvette & Vol par introduction clandestine sans plafond - Utilisation frauduleuse de la ligne sans plafond - Remplacement de la carte SIM à hauteur de 25€ - La prise en charge des frais de port du matériel endommagé à hauteur de 10€. Cette formule est illimitée en nombre d'indemnisation de Sinistre par an et limitée au plafond annuel de la garantie mise en jeu.
Cotisation : 9€ / mois — 108€ / an

EXCELLIUM : Dommege & Oxydation accidentels sans plafond avec Remplacement systématique de l'Appareil garanti - Vol avec agression & Vol avec effraction & Vol à la tire & Vol à la sauvette & Vol par introduction clandestine sans plafond - Utilisation frauduleuse de la ligne sans plafond - Remplacement de la carte SIM à hauteur de 25€ - La prise en charge des frais de port du matériel endommagé à hauteur de 10€ - Remboursement des accessoires en cas de Vol à hauteur de 80€. Cette formule est illimitée en nombre d'indemnisation de Sinistre par an et limitée au plafond annuel de la garantie mise en jeu.
Cotisation : 12€ / mois — 144€ / an

L'EXTENSION DE GARANTIE 3 ANS : Cotisation : 1,25€/mois — 15€/an

CHOIX DU PRÉLEVEMENT :

 MENSUEL ANNUEL

La marque, le modèle et le numéro d'IMEI de l'appareil garanti figurent sur le contrat/l'avenant opérateur ou sur la facture d'achat de l'Appareil garanti joint au Bulletin d'adhésion MOBILE SECURITY. Le titulaire du contrat ou de l'avenant opérateur doit être l'adhérent au contrat MOBILE SECURITY. Vous reconnaissiez qu'AVANT LA SOUSCRIPRION DU PRÉSENT CONTRAT, vous ont été présentées les 4 formules de garantie, que vous avez été informé et conseillé suffisamment et vous confirmez ne pas être titulaire d'un contrat équivalent par le biais d'une autre assurance.

MENTIONS OBLIGATOIRES

MARQUE : APPLE

MODÈLE : IPHONE 7 PLUS 32 GB

N°IMEI 1315161517131018131713131216171

(15 chiffres du n°IMEI figurant au dos du mobile, sous la batterie)

Date d'achat 1310101312101181

N°GSM 01612111313171712181

DATE D'EFFET & DUREE DE L'ADHESION

L'adhésion prend effet à la date de signature du présent bulletin d'adhésion, sous réserve du paiement de la cotisation. Elle dure un an et se renouvelle automatiquement à chaque échéance annuelle dans la limite de 5 ans pour un même téléphone mobile garanti. Contrat d'assurance collectif à adhésions facultatives n°AC467880 souscrit par CWI Distribution - Courtier en Assurance (conformément à l'article L520-1 II 1° du Code des Assurances) - Siège social : 45 rue Denis Papin 13100 Aix-en-Provence - SAS au capital de 40.000 € - N° ORIAS: 07002871 www.orias.fr - N° TVA: FR80 439 218 868 - RCS d'Aix-en-Provence B 439 218 868 (Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L530-1 et L530-2 du Code des Assurances), souscrit auprès de L'ÉQUITÉ - Siège social : 07 bd Hausmann, 7542 Paris cedex 9, SA au capital de 18 469 520 € - Numéro de l'IA intra-communautaire FR26572084697 - RCS Paris B 572 084 697 entreprise régie par le Code des Assurances. Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026. CWI Distribution et L'ÉQUITÉ sont soumises au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution), 61 rue Taitbout, 75009 Paris. CWI Distribution n'a aucun lien capitalistique avec une entreprise d'assurance, et n'a aucune obligation contractuelle d'exclusivité.

MANDAT DE PRÉLEVEMENT SEPA

REFERENCE UNIQUE DU MANDAT (RUM) : 00MOB61448563325+1932965

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez CWI Distribution à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de CWI Distribution. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. La demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélevement autorisé.

CRÉANCIER

CWI Distribution

45 rue Denis Papin

13100 Aix-en-Provence

Identifiant créancier SEPA (ICB) :

FR41CW464230

NOM DU DEBiteur : PICOT, SYLVIE

ADRESSE : 32 RUE DABREMONT

CODE POSTAL : 02880 VILLE : CUFFIES

PAYS : FR

COORDONNÉES DU COMPTE BANCAIRE :

IBAN FR76 1010 70030000 3260119745127111

(Numéro d'identification international du compte bancaire)

BIC LCLF

(Code International d'identification de votre banque)

Type de paiement récurrent.

à:

le:

Signature du débiteur

Informations relatives au contrat entre le créancier et le débiteur - fournies seulement à titre indicatif.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

DECLARATION DE L'ADHERENT

Je choisis d'adhérer à l'assurance n°AC467880 et/ou l'option Extension de garantie, présentées par CWI Distribution - MOBILE SECURITY, moyennant une cotisation annuelle de 36€ TTC, 72€ TTC, de 108€ TTC, 144€ TTC (selon la formule choisie) et éventuellement de 15€ TTC pour l'Extension de garantie constructeur, payable mensuellement ou annuellement dès la souscription, puis à chaque échéance annuelle, et je déclare :

- Que l'appareil a été acheté neuf, il y a moins de 30 jours,
- Avoir été informé, conseillé et avoir reçu, pris connaissance et accepté la notice d'information Réf. EQ/CY/0521 P6.01-2014/01.20 valant dispositions générales et m'engager à la conserver,
- M'engager à conserver le présent document,
- Avoir reçu, pris connaissance, accepté la notice d'information spécifique « EXTENSION DE GARANTIE » P6.01-2014/01.20, valant dispositions générales et m'engager à la conserver.

Fait à le 26/11/2015

Conformément à la loi Informatique et Libertés (du 06 janvier 1978), l'adhérent peut demander la communication ou modification de toute information le concernant, qui figurent, sur tout fichier à usage de l'Assureur et de ses mandataires, en écrivant à CWI Distribution - à l'Attention du CL - CS 60569 - 13594 Aix-en-Provence cedex 3.

L'Assuré est informé que toute réticence ou déclaration inexacte sont soumises selon le cas aux sanctions prévues aux articles L113-8 et L113-9 du Code des Assurances.

Signature de l'adhérent
(du représentant légal pour une personne morale)